

# ROUTE DES SEL

Association loi 1901

"C'est un pari de confiance, de dialogue; c'est un état d'esprit."

177 rue Pierre Loti - 17300 ROCHEFORT (France) 06-09-09-73-20 contact@route-des-sel.org http://www.route-des-sel.org/



Bulletin individuel d'adhésion 2012

L'adhésion court sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année d'adhésion

**NOUVEAU** : nous vous conseillons très fortement l'adhésion en ligne : <http://www.route-des-sel.org/>

**POUR QUE VOS COORDONNEES SOIENT RETRANSCRITES SANS ERREUR, MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULES**

Si vous étiez déjà adhérent notez ici votre numéro d'adhérent Route des SEL :

Prénom : Nom :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Courriel (écrire en majuscules, ce sera saisi en minuscules) :

Adresse :

Code postal : Ville/Pays :

Votre SEL : Ville du SEL :

**Veillez compléter les rubriques suivantes concernant votre hébergement :**

**SI VOUS NE POUVEZ PAS HEBERGER, NE REMPLIR QUE LA RUBRIQUE « CAPACITE » EN METTANT 0 (ZERO)**

Adresse de l'hébergement (s'il est différent de votre adresse) :

Code postal : Ville/Pays :

Téléphone de l'hébergement (s'il est différent de votre adresse) :

**LOCALISATION** (distance et situation par rapport à la ville la plus proche) :

(en abrégé SVP - ex. : 20 km SE Toulouse)

**ACCES TRANSPORT EN COMMUN** : < 500m  < 1km  < 2km  < 5km  > 5km

**ENVIRONNEMENT** : Campagne  Village  Agglomération

**DIVERS** (cocher la case uniquement en cas de réponse positive) :

Accès handicapé possible  Animaux présents  Draps fournis  Logement indépendant

Camping possible  Repas possible  Logement fumeurs

**CAPACITE d'accueil** : personne(s) (0 = pas d'hébergement possible, si 0 = non-hébergeant)

**DUREE maximale de séjour** : nuit(s) (0 = variable)

**DELAI de réservation** : jour(s) (0 = variable)

**LANGUES PARLEES** (excepté le français) :

**PRECISIONS PERSONNELLES** (détails libres sur votre hébergement, son environnement, vos souhaits, ...) :

**Au titre de l'adhésion 2012, veuillez nous adresser ce bulletin d'adhésion, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de "Route des SEL", par courrier postal à :**

Route des SEL 177 rue Pierre Loti 17300 Rochefort (France)

- Chèque de 7 euros** (Vous recevrez votre carnet de voyage par courrier postal, il tient lieu de carte d'adhésion)  
 **Chèque de 14 euros** (Vous recevrez votre carnet de voyage ainsi que le catalogue (en janvier) et l'additif (en mai))  
 **Possibilité de gratuité** (Uniquement pour les adhérents étrangers hébergeants à l'étranger ; sans catalogue papier)

Code Iban pour les paiements de l'étranger : FR76 4255 9000 5021 0299 5630 650 - code BIC : CCOPFRPPXXX

Les offres d'hébergement sont accessibles à tous les adhérents à jour de leur cotisation sur le site de la Route des SEL

**Je reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement de la Route des SEL, avoir lu et approuvé la charte (au verso de ce bulletin), ainsi que les statuts et le Règlement Intérieur (consultables sur le site : <http://www.route-des-sel.org/RdSELinfo/>).**  **J'accepte d'être inscrit sur la liste de diffusion de la Route des SEL pour être informé et pour recevoir les annonces des adhérents et infos du CA (en cas de refus le signaler à : [contact@route-des-sel.org](mailto:contact@route-des-sel.org)).**

Date :

Signature :

**IL EST IMPERATIF DE FAIRE REMPLIR CE CADRE PAR VOTRE CORRESPONDANT OU UN RESPONSABLE DE VOTRE SEL :**

Nom et coordonnées du SEL :

Nom du correspondant RdSEL du SEL (ou à défaut, nom et qualité du signataire) :

Signature :

**La Route des SEL** est une association 1901 qui a pour but de favoriser les rencontres entre adhérents des SEL en utilisant leurs possibilités d'hébergement : du canapé à un emplacement pour une tente, en passant par le gîte, voire la mise à disposition de maison, caravane ou bateau pour séjour de courte ou longue durée.

**Attention ! Ce n'est en aucun cas un service d'hôtellerie... mais bien des échanges dans l'esprit du SEL**, c'est-à-dire en toute convivialité (voir charte « esprit du SEL » sur site SEL'idaire : [http://selidaire.org/spip/rubrique.php3?id\\_rubrique=194](http://selidaire.org/spip/rubrique.php3?id_rubrique=194)).

La Route des SEL est un atelier de SEL'idaire, qui compte actuellement autour de 2000 adhérents et s'étend jusqu'à l'étranger. Les hébergements offerts sont visibles dans l'espace privé du site de la Route des SEL : <http://www.route-des-sel.org/>. Aucun adhérent ne propose d'hébergement pour s'enrichir ; ceux qui ne proposent pas d'hébergement peuvent être reçus, mais la Route des SEL ne peut exister que parce que les SEListes ouvrent leur porte...

**L'Adhésion est réservée aux membres des SEL** et elle est renouvelable chaque année ; elle s'effectue de préférence en ligne sur le site : <http://www.route-des-sel.org/>. Ou bien sur un bulletin d'adhésion papier, auprès du correspondant ou d'un responsable de votre SEL ou que vous aurez téléchargé sur le site de la Route des SEL.

**Les Échanges sont notés sur le "Carnet de Voyage"** de chaque partenaire et sont exprimés en "nuitée" correspondant à 1h de service (soit 60 unités dans la plupart des SEL). Il est sympathique et habituellement admis, mais non obligatoire, que la nuitée comprenne le petit déjeuner. Il est tout aussi sympathique d'amener un cadeau, une spécialité de sa région, pour offrir à l'hébergeant.

**Le Carnet de Voyage est annuel et nominatif**, il est remis à l'adhésion et fait office de carte d'adhérent.

**En fin d'année chacun reporte le montant de ses échanges dans son SEL et remet son Carnet de Voyage même vierge, au correspondant de son SEL** (ou à défaut le renvoie à La Route des SEL - Astuce : gardez-en une photocopie !).

**Deux nuitées par an sont prélevées à chaque adhérent pour le fonctionnement de la Route des SEL, même si vous n'avez pas eu d'échange.**

**La consultation des hébergements, de la liste des adhérents, des SEL et des correspondants est réservée aux adhérents.**

**Le Correspondant** informe localement sur la Route des SEL au sein du SEL, dans les permanences, aux rencontres inter-SEL et auprès des adhérents « non connectés ». Il doit disposer d'une connexion Internet pour recevoir les informations et pour pouvoir consulter le site de la Route des SEL. En acceptant d'être joignable, il peut aider par téléphone ou par mail des adhérents plus éloignés, à une recherche d'hébergement. En outre, il peut contribuer à « faire remonter » des changements ou informations d'adhérents, des témoignages.

**Le bon fonctionnement de La Route des SEL dépend de la plus large participation de ses adhérents, dans l'esprit des valeurs qui l'animent, de diversité, d'échanges et de solidarité.**

## **CHARTRE ROUTE DES SEL pour un échange convivial**

*« Ça coule de source, mais c'est mieux en le disant ! »*

### **POUR UN ECHANGE SEREIN, TOUTES LES CONDITIONS D'ACCUEIL SERONT DISCUTEES (ET NOTEES !) AVANT LE SEJOUR, DE PREFERENCE PAR TELEPHONE :**

jour et heure d'arrivée et de départ, disponibilité de la chambre dans la journée, partage des repas ou non (donc partage des frais de nourriture), draps fournis ou non, autres services, frais, allergies diverses, soins aux animaux, fumeur ou non, etc,  
(Voir sur le site les fiches pratiques)

### **Hébergeants et hébergés s'engagent à partager la relation dans un esprit de politesse et de courtoisie**

#### **L'hébergé s'engage à :**

- donner son nom et son numéro d'adhérent Route des SEL à l'hébergeant, ne pas oublier son carnet de voyage ;
- toujours répondre aux propositions d'hébergement faisant suite à une demande de sa part, que ce soit par téléphone ou par mail, même s'il ne donne pas suite ;
- respecter autant que possible le délai prévu initialement pour son séjour, avertir rapidement si imprévu ; par politesse mais aussi ne pas priver un autre hébergé de cet échange ;
- respecter l'hébergeant et sa famille, éviter les nuisances sonores, ne pas fumer sauf accord ;
- s'adapter autant que possible aux habitudes de l'hébergeant en matière d'horaires et de composition des repas s'ils sont pris en commun, et en particulier du petit déjeuner (prévoir de prendre les repas à l'extérieur, si l'hébergeant n'échange que la nuit et le petit déjeuner) ;
- économiser l'eau, le gaz et l'électricité, être discret, respecter les opinions, la vie privée, les affaires personnelles de l'hébergeant ainsi que les espaces mis à sa disposition : tenir les lieux propres et rangés et participer à la remise en état des lieux lors de son départ.

**L'hébergeant reçoit librement, selon son désir et ses disponibilités.** Il se réserve le droit d'annuler en prévenant quelques jours à l'avance. Il peut refuser une prolongation demandée au dernier moment.

#### **Il s'engage à :**

- accueillir l'hébergé avec convivialité ;
- respecter l'intimité, les opinions et la vie privée de l'hébergé ; sa tranquillité et sa santé en évitant les nuisances sonores, la fumée de cigarette, etc.
- offrir des conditions normales de confort, de salubrité et de propreté des lieux mis à disposition. Il informe l'hébergé de la présence d'animaux ou de leur non-autorisation.

### **CHACUN S'ENGAGE A REMPLIR LE CARNET DE VOYAGE DE L'AUTRE AVANT LE DEPART.**

**Si échange de service contre hébergement, respecter le principe de l'esprit du SEL : une nuitée égale une heure.**

(Le temps dépensé par pure convivialité restant à la discrétion de chacun des participants)

Le Conseil d'administration de la Route des SEL n'est en aucun cas responsable de vos échanges, son rôle consiste à vous mettre en relation dans les meilleures conditions possibles